



**UNE DYNAMIQUE METROPOLITAINE
AU SERVICE DE LA LORRAINE
DANS LA GRANDE REGION**
Mai 2013

**Contribution à la contractualisation
Lorraine - Etat 2014 / 2016**

Le **Pôle métropolitain du Sillon lorrain**, depuis sa création le 18 décembre 2011 à l'initiative des villes et agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Epinal, a souhaité placer l'émergence d'une dynamique métropolitaine au cœur de son ambition pour une Lorraine attractive et compétitive.

En lien avec la Conférence métropolitaine, qui associe l'ensemble des acteurs du développement économique et social de Lorraine, le Pôle a engagé, en 2012, l'élaboration d'une stratégie métropolitaine partagée de développement économique visant à faire de la Lorraine un nœud de la nouvelle économie européenne en réseaux.

Les grandes orientations de cette stratégie s'attachent à conjuguer enseignements du passé et compréhension du quotidien, afin de permettre à la Lorraine de construire son avenir grâce l'addition des énergies et des compétences, dans de nouvelles échelles de territoires.

A. SITUATION DE LA LORRAINE

1. Depuis les années 70

Si le développement économique des territoires a longtemps été étroitement lié à la maîtrise et à l'exploitation de leurs ressources structurelles, la mondialisation de l'économie, la rapidité accrue des échanges et l'émergence de nouveaux pays à fort potentiel ont généré un divorce brutal entre les lieux de vie et les lieux de ressources, producteurs de richesses.

La Lorraine a subi de plein fouet cette rupture, ses sources de richesses endogènes - fer, charbon, bois - ne constituant plus des moteurs de développement de son territoire.

Le « Texas français » des années 60 est ainsi devenu une région de reconversion industrielle des trois filières structurelles de l'économie nationale : la sidérurgie (des mines à la production d'acier), l'exploitation charbonnière et le textile.

Face à l'ampleur de cette rupture, l'urgence a dicté la mise en œuvre de stratégies palliatives s'attachant à substituer des ressources, jusqu'alors considérées comme « pérennes » à des ressources exogènes alternatives.

Les politiques publiques de reconversion et de ré-industrialisation se sont ainsi organisées autour de trois dynamiques structurantes :

- **une dynamique de solidarité nationale et européenne** mobilisant des financements publics spécifiques, afin d'assurer une thérapie sociale et territoriale nécessaire à la refondation d'une nouvelle dynamique (préretraites, formation professionnelle, traitement des friches industrielles, investissements publics porteurs d'activité de substitution ...),
- **une dynamique de prospection volontariste d'investissements industriels de substitution, d'origine française ou internationale**, grâce à une mobilisation exceptionnelle des acteurs publics (Etat et collectivités locales), Smart étant un exemple caractéristique de cette orientation,
- **une dynamique transfrontalière opportune**, grâce aux moteurs économiques que constituent le Luxembourg et l'Allemagne au travers de leurs besoins en travailleurs frontaliers, et dans une moindre mesure la Belgique.

Ces trois dynamiques qui ont permis de surmonter près de 25 ans de reconversion territoriale et de mutation économique et de préserver un socle attractif pour le territoire, doivent être poursuivies pour répondre à l'enjeu de la compétitivité régionale, dans un nouvel environnement économique de plus en plus volatile.

Si ces mutations industrielles successives se sont caractérisées par une ampleur et une violence proportionnelle à l'intensité du lien fusionnel entre ces territoires, leurs habitants et leurs industries, elles se sont inscrites dans un contexte global paradoxalement plus favorable que celui auquel est confronté la Lorraine de 2013.

En effet, malgré la brutalité des fermetures d'unités industrielles de production, sources de revenu et de richesses sociales et sociétales, des perspectives de ressources de substitution pouvaient être envisagées.

A des questions difficiles, des réponses simples pouvaient être proposées aux hommes, aux territoires et à leur capacité à recréer de la richesse, même si leur mise en œuvre pouvait s'avérer complexe :

- maintien du pouvoir d'achat et stabilisation de l'économie résidentielle par une solidarité nationale et un accompagnement vers de nouvelles opportunités d'emplois et de revenus, grâce à de nouveaux outils d'intervention pour un public fragilisé dans le contexte émergent de l'emploi frontalier,
- reconversion des territoires blessés, afin d'accroître leur attractivité et leur qualité de vie et, ainsi, répondre aux attentes tant d'investisseurs exogènes que des habitants eux-mêmes grâce notamment à un outil foncier spécialisé, l'EPFL,
- ré-industrialisation par la prospection et l'implantation de nouvelles unités de production industrielle pouvant se substituer à celles disparues, en s'appuyant sur un outil spécifique de prospection, ADIELOR,
- soutien à l'émergence à moyen ou long terme de nouvelles activités économiques porteuses de valeurs ajoutées alternatives en investissant fortement sur la création de centres de recherche et de formation supérieure publics ou parapublics, au sein des territoires en reconversion.

Ces objectifs simples articulant qualité de vie préservée à court terme, attractivité renforcée à moyen terme et compétitivité dynamisée à long terme ont pu être mis en œuvre grâce à la mobilisation de ressources financières et d'une solidarité nationale et européenne exceptionnelles, dans une conjoncture favorable aux filières industrielles alternatives.

Enfin, les moyens consentis ont naturellement été concentrés sur les territoires sinistrés, l'urgence et l'importance des situations valant opportunité.

Cette approche territoriale trouvait écho au sein des politiques européennes en matière de fonds structurels organisés selon des zonages territoriaux thématiques (Resider, Retex, Rechar), excluant de fait les aires urbaines métropolitaines.

2. Depuis 2010, les objectifs européens pour 2020

Si la crise économique à laquelle doit aujourd'hui faire face la Lorraine présente, en première approche, des similitudes avec les crises précédentes, elle s'inscrit néanmoins dans un environnement radicalement différent et sous des formes fondamentalement nouvelles.

→ En premier lieu, à l'heure où les financements publics deviennent rares et où les politiques européennes doivent s'attacher à garantir une stabilité économique et financière complexe, le territoire ne peut plus compter sur de nouvelles formes de solidarité d'une ampleur similaire à celle qu'il avait connu.

L'évolution des politiques européennes est à cet égard significative des nouveaux enjeux.

→ Par ailleurs, alors que les programmes européens actuels ne privilégient plus des territoires en reconversion industrielle (Objectifs de Lisbonne pour 2020), mais concentrent les moyens disponibles sur de grands enjeux métropolitains porteurs de nouvelles valeurs ajoutées économiques, sociales ou culturelles (innovation, évolution des compétences ou efficacité énergétique et développement durable), les futures politiques communautaires qui seront effectives en 2014 ciblent une approche fonctionnelle des territoires.

Cette approche fonctionnelle transcende les limites administratives des Etats pour s'articuler en cohérence avec les nouveaux modes de vie.

Elle reflète des tendances lourdes dans l'évolution des relations entre citoyens, territoires de vie et territoires porteurs de ressources et de richesses :

- alors que les liens unissant territoires et industrie s'inscrivaient dans la durée, le temps des acteurs économiques ne relève plus d'une approche structurelle à long terme, mais d'une approche en termes de risque-produit à court terme,
- les liens entreprise-territoire, historiquement caractérisés par du temps long, relèvent à présent de cycles de plus en plus courts, inhérents aux produits de consommation,
- le fait urbain métropolitain est affiché comme condition nécessaire à la création de richesses. Les agglomérations - et plus spécifiquement les métropoles - portent dès lors, non seulement la responsabilité du développement de leur territoire, mais aussi celle de leur capacité à faire profiter des fonctions porteuses de richesses qu'elles accueillent à un espace de dimension régionale
- enfin, dans un monde en réseau au sein duquel la richesse se crée aux points de conjonction des flux matériels, immatériels et humains, la présence, sur un territoire, de nœuds de connexions avec les grandes métropoles mondiales est indispensable pour territorialiser la création de richesses.

Dès lors, l'Europe privilégie l'émergence « d'écosystèmes » fondés sur la mise en réseau de fonctions porteuses de valeurs ajoutées et sur leur accessibilité au sein d'Aires Urbaines Fonctionnelles.

L'initiative portée par la Grande région visant à bâtir une Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (RMPT) s'inscrit, comme la dynamique initiée par le Sillon lorrain, dans ces objectifs.

→ De plus, contrairement aux mutations économiques précédentes, la mise en œuvre d'une politique de reconversion fondée sur la captation d'investissements internationalement mobiles se trouve confrontée à la concurrence exacerbée de nouveaux territoires (Europe centrale et orientale, Inde, Chine) rendant illusoire toute ré-industrialisation éventuelle par une dynamique exogène.

→ Enfin, si le phénomène de l'emploi frontalier a, durant de nombreuses années, été perçu comme une fragilité pour le développement du territoire régional en application du principe d'unicité entre lieu de vie et lieu de ressources - « vivre et travailler au pays » -, il importe de constater qu'en l'absence de cette source de revenus, d'environ 3 Mds € par an, la Lorraine devrait faire face à un contexte particulièrement préoccupant, stigmatisé par un taux de chômage théorique de plus de 20%.

Ainsi, si les restructurations industrielles lourdes ont fait l'objet, depuis près de 25 ans, d'une politique de ressources exogènes permettant de préserver un socle d'attractivité structurel, le défi qu'il convient de relever est à présent celui de la compétitivité et de la création endogène de richesses, dans un contexte où la mouvance des repères habituels génère doute et peur.

2.1 Le défi de la réalité lorraine

Au-delà de l'analyse globale de l'évolution des modes de vie et de création de richesses, conséquence d'une mondialisation et d'une accélération du quotidien, la situation géographique de la Lorraine nécessite de porter un regard lucide sur son environnement grand-régional, également impacté par ces phénomènes.

La spécificité tri-frontalière de la Lorraine implique de s'inscrire résolument dans un espace intermédiaire entre la France et l'Europe, à l'échelle de la Grande région.

L'évolution des politiques de l'Union Européenne, les conclusions de l'étude Métroborder et le projet RMPT, l'existence de plus de 100 000 travailleurs frontaliers lorrains (sur 215 000 dans la Grande région), les enjeux partagés entre la Lorraine et ses voisins, au regard des grands axes de communication européens, l'interdépendance croissante de nos économies, des enjeux démographiques et de leurs impacts en termes de formation et de flux migratoires nécessitent une approche particulière.

2.1.1. La situation économique lorraine

→ Au sein de la Grande région (rapport OIE 2011/2012). La structure urbaine de la Grande région est articulée autour de 3 principaux blocs :

- au nord-ouest et à 1h45 de Metz, les grandes villes de la région Wallonne regroupant 4 millions d'habitants le long du sillon Sambre et Meuse, entre Mons, Charleroi, Namur et Liège, constituant la banlieue sud de la métropole bruxelloise forte de 7,5 millions d'habitants, 3ème métropole européenne après Londres et Paris,
- au nord-est et à 2h de Metz, les grandes villes Rhénan-palatines : Coblenche aux portes de Cologne et de Bonn, Mayence et Mannheim-Ludwigshafen dans l'aire métropolitaine de Francfort, qui compte 5,5 millions d'habitants,
- au sud et incluant Metz, un chapelet de villes moyennes avec Luxembourg, Trèves, Sarrebruck, Metz et Nancy structurant un espace multi-polarisé d'environ 3,4 millions d'habitants.

C'est, paradoxalement, cet espace le plus faible démographiquement et économiquement que la Grande région désigne par le terme «espace central », espace également désigné par l'acronyme RMPT dans l'étude Métroborder.

Globalement, quels que soient les critères, la Lorraine apparait en position de faiblesse au sein de la Grande région, alors que la région Wallonne monte en puissance et sera sans-doute la région la plus forte des années 2030.

La croissance Luxembourgeoise restera relativement plus forte que dans les régions voisines, même si elle a tendance à rentrer dans le rang de la Grande région, le différentiel avec la Lorraine restant suffisant pour entretenir les flux de travail frontalier, d'autant que seul le Luxembourg présente un niveau de revenus nettement supérieur à celui de ses voisins et donc attractif pour tous les habitants de ce vaste espace transfrontalier.

En 2012 les taux de chômage de la Grande région sont faibles à l'exception de la Lorraine et de la région Wallonne où la croissance démographique se maintient.

Au sein de la Grande région, les régions à fort taux de chômage apparaissent en croissance démographique, alors que celles à faible taux de chômage sont en perte de vitesse démographique posant une question centrale sur l'employabilité de la main d'œuvre (disponibilité et formation).

Le Luxembourg n'est d'ores et déjà plus la région au plus faible taux de chômage - il s'agit de la Rhénanie-Palatinat -, les créations d'emplois profitant plus à une population formée et frontalière ou nouvellement résidente.

L'intensité de R&D au sein de la Grande région - c'est-à-dire la part des dépenses de R&D dans le produit intérieur brut - a ainsi atteint 1,87 %, soit un niveau inférieur à la moyenne européenne (UE/27 : 2,01 % ; UE/15 : 2,10 %).

A l'échelon mondial, l'Union Européenne apparait à la traîne par rapport à ses principaux concurrents, au regard du seuil des 3 % fixé dans un premier temps dans le cadre de la stratégie de Lisbonne pour 2010 et qui a, entretemps, été reporté jusqu'à 2020.

La Wallonie et la Rhénanie-Palatinat sont ainsi clairement en tête, avec des taux respectifs de 2,23 % et 2,13 %. Le Luxembourg se positionne dans la moyenne (1,66 %). La Sarre et la Lorraine, en revanche, n'ont toutes deux alloué qu'environ 1,3 % de leur performance économique à la recherche et au développement.

Avec une intensité de R&D de respectivement 7,63 % et 3,3 %, le Brabant-wallon et la Hesse-rhénan-palatine font partie des régions européennes leader dans le domaine de la recherche.

Elles effectuent à elles seules quelques 47 % des dépenses R&D dans l'espace de coopération.

Concernant l'évolution démographique de la Grande région, l'OIE prévoit, pour 2030, 231 000 habitants de plus, 700 000 actifs de moins et une augmentation de 940 000 personnes de plus de 60 ans.

Les secteurs les plus attractifs, et ceux sur lesquels on enregistre les plus fortes pressions immobilières, sont les espaces urbains autour de Luxembourg et des capitales de la Grande région, dont le secteur Sambre et Meuse en Wallonie et Rhin-Main en Allemagne.

Concernant la Lorraine, et en première approche à partir des chiffres disponibles au sein du rapport OIE, elle gagnerait 31 000 habitants.

Cette augmentation est particulièrement faible comparée à celle de la Wallonie qui en gagnerait 412 500 ou par rapport au Luxembourg qui devrait en gagner 136 700 ...mais significative par rapport à la Sarre qui en perdrait 120 800.

Ce chiffre global de 31000 habitants cache une croissance forte entre Metz, Thionville, Longwy et Luxembourg qui devrait gagner plus de 200 000 habitants d'ici 2030 (885 000 habitants en 2010).

Sur la même période, les revenus des frontaliers lorrains devraient passer de 3 milliards à 5 Mds €, constituant une part significative des dépenses commercialisables de la Lorraine-nord.

→ A l'échelle du grand Est français. Dans son tableau de bord de la situation économique de la Lorraine de mai 2013, le Conseil Economique et Social et Environnemental de Lorraine souligne plusieurs évolutions importantes. Ces constats croisés des analyses de l'INSEE sur la situation économique de la région, pointent un certain nombre de points faibles spécifiques.

- **Un taux de chômage en hausse** malgré la croissance de l'emploi frontalier : on enregistre entre 2012 et 2013 une hausse de 10,7% du nombre de chômeurs et une baisse de 14% des offres publiées à Pôle Emploi, alors que le nombre de frontaliers résidant en France et occupant un emploi salarié au Luxembourg continue de croître et s'élève à un total de 79 000 au 4^{ème} trimestre 2012, selon les derniers chiffres du STATEC. Leur nombre a augmenté de 1 400 en l'espace d'un an, soit une hausse de +1,8%.

- **Une population active en baisse.** Les projections réalisées par l'INSEE révèlent que la Lorraine devrait voir le nombre de ses actifs diminuer de 24 000 personnes entre 2012 et 2030. Cette baisse devrait affecter plus particulièrement les zones d'emploi déjà en difficulté (Vosges, Bar-le-Duc, Sarreguemines, Forbach).

La population active n'augmenterait que dans les secteurs portés par la dynamique économique de Metz et de Nancy et celui du travail frontalier vers le Luxembourg, démontrant ainsi l'importance de ces centres d'activités pour le territoire régional.

- **Une faible création de richesses par lorrain.** La Lorraine, avec un PIB de 54 Mds € en 2009, pèse 2,9% du PIB de la France métropolitaine. Elle se place ainsi en position médiane parmi les régions françaises. Le PIB par habitant est de 23% inférieur en Lorraine à ce qu'il est en France, où il s'élève à 29 650 € positionnant la Lorraine comme 19^{ème} région française.

Cette mauvaise performance lorraine trouve d'abord son origine dans l'insuffisance du PIB par emploi, qui se situe à 11% en dessous de la moyenne nationale. Néanmoins, à titre de comparaison, le PIB lorrain par actif se situe dans la moyenne de la Grande région

	PIB	PIB / actif
Luxembourg	40 Mds €	116 239 €
Région Wallonne	84 Mds €	71 141 €
Lorraine	54 Mds €	64 934 €
Rhénanie-Palatinat	109 Mds €	59 365 €
Sarre	30 Mds €	59 146 €

- **Une forte mobilité domicile - travail.** Le bas taux d'emploi au lieu de travail de la population de la Lorraine est dû en grande partie à l'importance des résidents lorrains travaillant dans les pays limitrophes (Luxembourg, Belgique, Allemagne). Si le phénomène frontalier peut être considéré comme un bénéfice pour la Lorraine, cette force de travail employée à l'extérieur de la région ne contribue que partiellement à la création de richesses économiques dans la région. Autre raison, le positionnement sectoriel de la Lorraine qui entraîne un effet de structure défavorable à la région.
- **Une spécialisation de la région dans les secteurs à moindre valeur ajoutée.** L'activité tertiaire, qui fournit des services, représente les trois-quarts de la valeur ajoutée brute totale lorraine. Trois activités tertiaires dominant en Lorraine :

Administration, enseignement, santé	27,4 %
Activités immobilières	14,4 %
Commerce, réparation d'automobiles	11,3 %

L'importance du poids des services publics en Lorraine est attestée par d'autres indicateurs.

L'activité primaire regroupe l'agriculture d'une part, la production et la préservation des ressources naturelles d'autre part. Elle représente à peine 5% de la valeur ajoutée brute totale en Lorraine.

L'activité secondaire transforme les biens produits par l'activité primaire : elle contribue à 20% de la valeur ajoutée brute totale de la région. L'activité secondaire comprend notamment l'industrie manufacturière, laquelle représente 14% de la valeur ajoutée brute totale lorraine

- **Une structure productive moins créatrice de richesses.** Par rapport à la France métropolitaine, le secteur de la fabrication d'autres produits industriels est le plus surreprésenté en Lorraine.

Le secteur des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution ; cokéfaction et raffinage est lui aussi surreprésenté en Lorraine, mais dans une moindre mesure.

Le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale est lui aussi surreprésenté.

Enfin, le secteur information et communication est le plus sous-représenté, à cause de la domination écrasante de l'Île-de-France.

Cette région crée 62,4% de la valeur ajoutée brute nationale du secteur. Or, ces secteurs de pointe sont ceux qui génèrent une très forte valeur ajoutée et qui sont porteurs d'emplois hautement qualifiés.

2.1.2 Luxembourg : une stratégie 2020 affirmée

Confronté à une reconversion probable de son tissu économique, le Luxembourg s'est engagé depuis plusieurs années dans une stratégie offensive d'adaptation et de diversification de ses sources de création de richesses.

Moteur économique central de la Grande région, voisin immédiat de la Lorraine et Etat à part entière, l'analyse de la stratégie de ce partenaire quotidien pour bientôt 80 000 travailleurs frontaliers lorrains est indispensable pour préciser le sens de la dynamique lorraine.

Le Sillon lorrain, au travers de sa qualité de membre de la Conférence Intergouvernementale Franco-luxembourgeoise dont il a été à l'origine, et grâce à sa participation aux travaux de la RMPT et par les réseaux de villes de la Grande région, porte depuis son origine une attention particulière aux stratégies de développement du Luxembourg.

Cette stratégie, dont les fondements s'inscrivent en cohérence avec l'étude Métroborder, est notamment développée au sein du document prospectif et du plan d'actions Luxembourg 2020, ainsi qu'au sein des différentes publications de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg.

De façon synthétique, ce plan stratégique se caractérise par les objectifs suivants :

- s'inscrire délibérément au sein d'un environnement mondialisé et interconnecté,
- conforter et développer les fonctions stratégiques créatrices de nouvelles richesses,
- capter les flux à potentiel de valeurs ajoutées au sein de la Grande région et en Europe (commerciales, économiques, en compétences et culturelles),
- développer les moyens de communication positionnant le Luxembourg sur les flux de valeurs européens,
- maîtriser les flux non productifs et fluidifier la mobilité interne, en s'appuyant sur un nouveau Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération de Luxembourg.

Quatre exemples illustrent cette stratégie :

→ **Les flux commerciaux.** L'objectif affiché est « Le Luxembourg, terre d'accueil pour la demande de consommation transfrontalière ».

La cible est constituée des 7,7 Mds € de salaires versés au travailleurs frontaliers. Les investissements prévus en matière de zones commerciales confortent cet objectif.

Il en est de même en matière de e-commerce pour positionner le Luxembourg comme central dans le marché de la consommation à distance en Europe.

→ **Les flux de télécommunications.** La stratégie nationale est l'«ultra-haut débit» pour tous et «assurer définitivement la place du Grand-duché parmi les centres européens de télécommunications».

Il est à noter que si le réseau haut débit universitaire luxembourgeois s'est construit sur une extension du réseau français pour la recherche RENATER piloté depuis le CIRIL à Nancy, aujourd'hui Luxconnect SA envisage d'intervenir sur un périmètre correspondant à l'espace Métroborder, étudiant dès à présent des projets d'investissement en Moselle sur l'axe de l'A31.

→ **Les flux de marchandises.** Les investissements prévus sur la plate-forme de Bettembourg, complémentaire de celle d'Athus en Belgique, sont de nature à fixer les flux logistiques nord-sud européens.

→ **Les compétences, l'innovation et la recherche.** Le projet d'Université du Luxembourg à Belval produit ses premiers effets et le Plan Luxembourg 2020 prévoit un effort exceptionnel en faveur de l'innovation, de la R&D et de la valorisation de la technologie au sein des PME-PMI.

L'extrême dépendance au réservoir de main d'œuvre de l'ensemble de la Grande région pose avec acuité la question d'un accès durable à cette ressource, dans un contexte d'effondrement démographique des länder voisins. Sous cet angle la Lorraine peut apparaître comme une ressource enviable.

De nombreux éléments confortent cette stratégie :

- l'évolution du budget de la R&D porté de 113 à 310 M€ (0,59% PIB) depuis 2006.
- les thématiques prioritaires :
 - développement et performance des systèmes financiers,
 - services d'affaires à plus haute qualité et plus productives,
 - sécurité d'information et gestion fiduciaire,
 - matériaux et surfaces fonctionnelles et intelligentes,
 - régulation des maladies chroniques, dégénératives et infectieuses,
 - défis pour le système d'éducation, le marché du travail, la protection sociale, y compris les aspects territoriaux,
 - identités, diversité et intégration.
- Les programmes ATTRACT et PEARL 2008-2013 du Fonds National de la Recherche, qui visent à encourager des jeunes chercheurs et des chercheurs de haut niveau à venir faire leurs recherches au Luxembourg.
- La mise en œuvre d'une initiative de partenariat stratégique avec trois instituts de recherche américains mondialement réputés dans le domaine du diagnostic moléculaire, avec l'objectif d'établir un centre de compétence en médecine personnalisée.
- Une sensibilisation accrue des acteurs de la R&D publique pour participer plus systématiquement aux missions de prospection et de promotion économique du Luxembourg à l'étranger.
- La création de start-up ou spin-off au sein des structures d'accueil de jeunes entreprises innovantes.
- La mise en œuvre de plans d'action particuliers en faveur de la logistique, des technologies de la santé et des écotechnologies.
- La réalisation d'investissements conséquents (450 M€ en cours à Belval)...

B. UN CADRE DE COHERENCE POUR UNE STRATEGIE COMMUNE

Dans ce contexte économique et territorial, les politiques publiques visant au développement et à l'attractivité des territoires apparaissent à la fois stratégiques et, néanmoins, de plus en plus modestes face aux défis auxquels elles se trouvent confrontées.

Refonder leur pertinence nécessite de redonner confiance aux acteurs au quotidien du développement économique et social des territoires en partageant les enjeux et en donnant du sens au-delà des compétences et des frontières administratives.

Au regard des constats et de l'analyse du contexte, l'enjeu essentiel qui doit rassembler consiste à redonner à la Lorraine les moyens et l'envie de créer de la richesse dans un monde ouvert, interconnecté en réseau.

UN ENJEU

Créer de nouvelles richesses permettant à la Lorraine d'être un acteur de référence d'une nouvelle dynamique européenne en réseaux.

TROIS OBJECTIFS

- Développer des fonctions stratégiques susceptibles d'attirer, capter, fixer et valoriser des flux de richesses et de valeurs ajoutées (économique, savoirs, compétences, culturelles, santé, sociales).
- Penser l'organisation de ces fonctions à trois échelles de territoires régional, transfrontalier et européen.
- Fédérer les compétences et les moyens dans le cadre d'une stratégie tenant compte des capacités réalistes de mise en œuvre et de retours sur investissements à court, moyen et long terme.

TROIS PREALABLES

- Faire de l'unité lorraine une source de fierté commune du territoire, source d'enthousiasme, fédératrice des énergies.
- Conforter et fédérer les dynamiques métropolitaines lorraines (Sillon lorrain, GECT SaarMoselle, OIN Alzette-Belval) afin de peser au sein de la Grande région et permettre à tous les territoires lorrains d'accroître leur qualité de vie.
- Créer un socle de sérénité régional, en confortant les trois activités tertiaires dominantes en Lorraine, qui présentent la caractéristique d'assurer une base de stabilité territorialisée de l'économie face aux évolutions de la conjoncture internationale :
 - administration, enseignement, santé,
 - activités immobilières,
 - commerce, réparation d'automobiles.

1. Créer de nouvelles valeurs ajoutées

L'approche thématique des enjeux économiques relève trop souvent d'une vision linéaire de la création de richesses. Cette approche ne crée une réelle richesse qu'en fin de processus, lors de la confrontation du produit ou du service avec le marché.

Dans un monde en réseau, de l'instantané et de l'immatériel, les approches classiques du développement économique apparaissent de plus en plus en décalage avec le quotidien des acteurs eux-mêmes.

Il faut ainsi dépasser les seules approches par filières qui, dans une économie mondialisée, ne peuvent être appréhendées au seul échelon régional et ne sont plus suffisantes pour optimiser la création de richesses économiques.

Toutes les grandes étapes (ou fonctions) de la conception d'un produit ou d'un service doivent pouvoir être valorisées directement en stimulant les interfaces avec le marché.

Développer la valorisation des capacités de recherche et d'innovation, ainsi que l'offre de formation en favorisant l'émergence de véritables « entreprises de recherche et de formation » capables de se projeter sur d'autres marchés que ceux de la commande publique constitue un enjeu majeur pour la Lorraine.

Le développement d'une offre de fonctions de proximité permettant de favoriser une nouvelle relation entre les acteurs du développement territorial et le marché économique doit ainsi être favorisé.

Le concept de **Technopole métropolitain multipolaire** caractérise cette relation à présent indispensable entre marché et territoire.

1.1 Le Technopole Métropolitain multipolaire

Espaces de création de valeurs ajoutées par la mise en synergie de talents et de ressources, les technopoles constituent des miroirs de l'évolution du lien économie-territoire.

Le technopole de nouvelle génération s'inscrit au sein de territoires plus vastes, interconnectés à l'échelle mondiale, selon un fonctionnement en réseaux permettant à ces territoires virtuels d'attirer des entreprises appartenant à un secteur industriel donné et de se dotant de services communs.

Ce type de technopole se connecte sur le réseau mondial des autres technopoles. La masse critique, les services communs et la connexion vers les autres technopoles ont un impact majeur sur les acteurs qui le composent.

Alors que les premiers technopoles fondaient leur vocation sur les concepts de fertilisation croisée et de transversalité, le concept, pour être en phase avec l'évolution sociologique actuelle, doit se démarquer de ces références historiques centrées sur la performance individuelle, pour privilégier l'action collective.

Pour cela, le sens du projet doit prendre en compte les trois paramètres qui structurent aujourd'hui toute action collective en réseau :

- attirer,
- échanger,
- créer.

La notion de technopole métropolitain multipolaire poursuit cet objectif de dynamisation des interfaces et de la pluralité des échanges.

Cette évolution est caractéristique de l'évolution de la société, tant dans son modèle économique que dans ses codes sociologiques : la richesse ne se crée plus par la possession mais par l'échange.

Les technopoles deviennent alors un territoire virtuel attirant des entreprises appartenant à un secteur donné et se dotant de services communs.

Ils doivent permettre de disposer de la plus grande gamme possible de savoir-faire partagés permettant l'émergence d'entreprises de recherche, d'innovation et de formation et seraient de nature à stimuler l'évolution des pratiques territoriales de développement économique.

Ils proposent des services et prestations dans les **domaines suivants**

- entrepreneuriat,
- ingénierie financière de projets,
- marketing,
- accès à des marchés étrangers émergents,
- design,
- ou l'intelligence stratégique.

La constitution d'un **réseau lorrain des technopoles**, associant outre les technopoles existants au sein du Sillon lorrain à Thionville, Metz, Nancy et Epinal, les dynamiques lorraines similaires, notamment celles de l'OIN Alzette-Belval et Sarre-Moselle ou celles en devenir telle Bure, permettrait de répondre aux ambitions proposées en matière de création de nouvelles valeurs ajoutées en permettant aux moteurs de l'économie de jouer pleinement leur rôle pour le bénéfice de l'ensemble des territoires lorrains.

Ce réseau pourrait également s'appuyer sur des fonctions métropolitaines situées sur le territoire lorrain, tels l'aéroport régional ou la gare lorraine TGV.

CREER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTEES TECHNOPOLE METROPOLITAIN MULTISITES

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
11R1	Implantation d'une école vétérinaire sur le site de la BA128	RMPT	Metz
11R2	Création d'une grande école d'ingénieurs européenne pluridisciplinaire	RMPT	Nancy
11R3	Ouverture 4 ^{ème} département IUT Thionville Yutz Hygiène Sécurité Environnement	RMPT	Thionville
11R4	Maison de l'entrepreneuriat et de l'innovation & Maison des Technopole de Brabois et renaissance	RMPT	Nancy
11P4	EcoParc Golbey: projet GreenValley - cluster industriel - accueil d'entreprises	PMSL	Épinal

Une telle approche fonctionnelle des enjeux du développement économique ne peut cependant anticiper la diversité de l'avenir sans un socle identitaire porteur de sens et d'ambitions collectives

1.2 Quatre ambitions

Les travaux menés par le Sillon lorrain en 2012 ont mis en évidence qu'une telle dynamique technopolitaine doit s'appuyer sur une mobilisation collective autour de thématiques partagées à haut potentiel et d'ambitions communes :

A savoir, faire de la Lorraine :

- la première région européenne dans le domaine des **matériaux stratégiques**,
- une région européenne de référence en matière d'**efficacité énergétique**,
- la première région française en **santé / économie du vieillissement**,
- une région française de référence en matière d'**économie créative**.

Ces quatre thèmes apparaissent pleinement cohérents avec les orientations du Conseil régional de Lorraine, tels que développées tant au sein du projet Lorraine 2020, que dans le cadre des échanges au sein de la Conférence régionale de Mobilisation Economique.

Ils s'appuient sur les atouts et les potentiels de l'économie Lorraine et s'attachent à répondre aux grands enjeux de la nouvelle économie mondialisée.

Ils s'intègrent, enfin, clairement dans les orientations de l'Union Européenne au titre de ses nouvelles politiques territoriales qui seront opérationnelles dès 2014.

S'agissant de la santé et de l'économie du vieillissement, ce domaine, à enjeux pour les années à venir, pourra s'appuyer sur la dynamique collective de la Communauté Hospitalière de Territoire, dont le CHU de Nancy, le CHR Metz-Thionville et l'Hôpital d'Epinal constituent la colonne vertébrale.

Le projet d'Hôpital numérique du futur porté par les établissements de la Communauté Hospitalière de Territoires caractérise cette envie d'une ambition collective qui transcende l'héritage du passé pour projeter délibérément la Lorraine vers un futur garantissant une excellence de soins accessibles au plus grand nombre et une réactivité accrue de l'offre de proximité de services à la personne.

Concernant plus particulièrement le **développement de l'économie créative**, cette thématique est, selon l'Union Européenne, un « ensemble d'activités exploitant l'inventivité esthétique et artistique de groupes de travailleurs créatifs ». Elle est très dépendante du territoire dans laquelle elle s'exerce et varie donc d'un lieu à l'autre.

Le Traité de Lisbonne (2007) souligne l'importance de libérer le potentiel des industries culturelles et créatives, dressant un état des lieux du potentiel de l'économie créative en matière d'innovation et de développement économique qui représente 2,6 % du PIB de l'Europe.

Les industries créatives représentent un vaste domaine qui associe diverses activités créatives (arts et métiers traditionnels, édition, musique, arts visuels et arts de la scène) à des groupes d'activité à plus forte intensité de technologies et de services (cinéma, télévision, radio, nouveaux médias et création). A ces domaines, il importe également d'associer le secteur de l'éducation et de la recherche.

Que ce soit dans le domaine de **l'image**, au travers de la dynamique métropolitaine du Pôle image lorrain associant à sa tête de réseau Epinal, Nancy, Metz et Thionville, dans le domaine de la conservation ou de **l'édition-publication**, par le projet de Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) porté par Nancy au bénéfice de l'ensemble des agglomérations du Sillon lorrain, le développement de l'économie créative se situe au cœur d'une démarche métropolitaine de développement économique au service de toute la Lorraine.

Capter de nouvelles richesses nécessite ainsi de disposer d'une capacité de projection sur de nouveaux marchés à fort potentiel économique et de disposer d'une offre de produits et de services hautement compétitifs.

Il s'agit donc de favoriser l'esprit d'entreprendre, d'accompagner l'entrepreneur dans sa démarche en lui permettant de maîtriser ses risques, de proposer des services et produits compétitifs et de disposer de moyens logistiques performants :

- création de maisons de l'entrepreneuriat organisées en réseau,
- apprentissage des cultures et des modalités de fonctionnement des marchés émergents et à fort potentiels,
- mise en réseau des plateformes logistiques, notamment multimodales,
- déploiement de capacités de transmissions immatérielles à très haut débit.

Le déploiement d'infrastructures à très hauts débits, l'amélioration des flux de transport sur l'axe nord-sud européen, l'ouverture ferroviaire vers le sud via le Sillon lorrain, la mise en réseau des ports de Lorraine et leurs interconnexions avec la façade maritime de l'Europe du nord sont autant d'investissements stratégiques pour l'avenir économique de la Lorraine.

CREER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTEES PREMIERE REGION EUROPEENNE EN MATERIAUX STRATEGIQUES

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
12R1	Implantation du CEA Tech à Metz	RMPT	Metz
12R2	Matériau-Tec pour diffuser les innovations de la Ville Durable	RMPT	Nancy
12R3	Deuxième phase d'équipement de l'institut Lafayette	RMPT	Metz
12R4	Dernière tranche du bâtiment de l'Institut Jean Lamour et le doter d'un équipement TUBE	RMPT	Nancy
12R5	Soutien au Projet Métallurgie lorrain	RMPT	Nancy - Metz
12R6	Construire et développer « l'Hôtel lorrain de l'Innovation pour le Bois » Incubateur - FabLab - Pépinière - Plateforme énergie verte - recherche chimie verte, matériaux biosources et ingénierie mécanique du bois	RMPT	Épinal
12R7	Construire et développer « l'Hôtel Lorrain de l'Innovation pour le Bois » Incubateur - FabLab - Pépinière - Plateforme énergie verte - Recherche chimie verte, certification matériaux biosourcés et ingénierie mécanique du bois	RMPT	Épinal
12P1	Soutien à la filière textile	PMSL	Épinal
12P2	Couveuse d'Entreprise Bois / plateformes industrielles bois - démarche « Terres de hêtre »	PMSL	Épinal

CREER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTEES
REGION EUROPEENNE DE REFERENCE EN EFFICIENCE ENERGETIQUE

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
13R1	Mise en place d'un fonds d'amorçage adossé à UEM dans les secteurs des énergies renouvelables et de la ville intelligente	RMPT	Metz
13R2	Développement de la chaire industrielle REVES en lien avec ERDF	RMPT	Nancy
13P1	Promotion de la mobilité décarbonnée - Electromobilité à l'échelle métropolitaine : bornes de recharges en lien avec les stations autopartage	PMSL	Sillon lorrain
13P2	EcoParc Green Valley Energie biomasse	PMSL	Épinal
13P3	Projets énergie verte photovoltaïque, hydroélectrique et éolien	PMSL	Thionville

CREER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTEES
PREMIERE REGION FRANÇAISE EN SANTE / ECONOMIE DU VIEILLISSEMENT

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
14R1	Hôpital numérique du futur - nouvelle accessibilité à une offre de soin enrichie	RMPT	Communauté Hospitalière de Territoire - CHU Nancy - CHR Metz Thionville
14R2	Création d'un hôtel à projets au CHU	PMSL	Nancy
14R3	Santé pour la croissance et bien vieillir	RMPT	Nancy
14R4	Projet lorrain d'imagerie moléculaire	RMPT	Nancy
14R5	Création d'une bio-banque pour la recherche clinique	RMPT	Nancy
14R6	Réaménagement de la plateforme Sciences du Vivant et Santé	RMPT	Nancy
14R7	E-médecine et autonomie	RMPT	Nancy
14R8	Institut du handicap	RMPT	Metz
14R9	Validation des dispositifs médicaux sous IRM et IRM pour le sein	RMPT	Nancy
14P1	Création d'une école de chirurgie Nancy-Lorraine de niveau mondial	PMSL	Nancy
14P2	Tomothérapie en cancérologie	PMSL	Metz
14P3	Robot chirurgical	PMSL	Metz
14P4	Salle hybride en cardiologie	PMSL	Metz

CREER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTEES
LA LORRAINE REGION FRANÇAISE DE REFERENCE EN ECONOMIE CREATIVE

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
15R1	Bibliothèque Numérique de Référence	RMPT	Sillon lorrain
15P1	Quartier numérique	PMSL	Nancy - Metz
15P2	Une villa pour ARTEM	PMSL	Nancy
15P3	Industries culturelles et créatives avec aménagement du site Alstom	PMSL	Nancy
15P4	Développement du Pôle image lorrain : Incubateur, de production télévisuelle et de valorisation patrimoniale accueil d'activités nouvelles	PMSL	Épinal
15P5	Le numérique dans le Troisième Lieu	PMSL	Thionville

2. Attirer de nouveaux flux de richesses

En complément d'une politique de soutien à l'esprit d'entreprise et à l'accroissement de la compétitivité des PME-PMI, la capacité d'un territoire à attirer de nouvelles richesses est au cœur de l'enjeu de la métropole lorraine.

L'objectif poursuivi est, non seulement d'attirer de nouvelles richesses économiques et financières, mais également de la richesse en termes de connaissances, de compétences, de talents, qui sont autant de sources d'impulsion et d'émergence de dynamiques collectives.

Le **tourisme** sous toutes ses formes caractérise cette dimension de l'économie des territoires.

Que ce soit le tourisme d'affaire, le tourisme universitaire ou culturel, le tourisme de loisir ou sportif, ces différentes formes d'attractions de richesses et de pouvoir d'achat nécessitent d'une part, comme toute approche par les flux, des infrastructures de communication et de mobilité, et d'autre part, la présence sur le territoire de faits générateurs.

La dynamique métropolitaine s'inscrit pleinement dans cette approche au travers de fonctions métropolitaines renforcées et d'une démarche concertée de marketing territorial.

La présence coordonnée des membres du Pôle métropolitain du Sillon lorrain dans les Salons internationaux de recherche d'investisseurs, les collaborations entre Offices de tourisme, l'organisation de grands événements culturels ou sportifs participent de cet objectif d'attractivité.

En disposant d'une gamme d'équipements adaptés à une demande de plus en plus variée, bénéficiant d'une promotion commune avec une volonté de complémentarité événementielle, la démarche métropolitaine s'attache à attirer de nouvelles richesses au profit de l'ensemble du territoire régional.

ATTIRER DE NOUVEAUX FLUX DE RICHESSES

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
2R1	Produits touristiques innovants	RMPT	Sillon lorrain
2R2	Projet Musée lorrain	RMPT	Nancy
2R3	Nouveau projet muséal de la Cour d'Or	RMPT	Metz
2R4	Grand équipement à vocation sportive, économique et culturelle	RMPT	Thionville
2R5	Création d'un institut thermal en réseau	RMPT	Sillon lorrain
2P1	Aménagement d'un pôle loisir Nord Mosellan à Basse Ham	PMSL	Thionville
2P2	Plan logement et vie étudiante	PMSL	Nancy
2P3	Nouvel internat pour étudiants en médecine	PMSL	Metz

3. Faire de la Lorraine un nœud de l'économie en réseaux

3.1- Disposer d'un socle de sérénité

S'il apparaît indispensable de favoriser la création de nouvelles richesses, il importe également que celles-ci imprègnent l'ensemble du territoire régional.

L'économie présente, qui caractérise les flux de pouvoir d'achat au sein d'un territoire, assure cette fonction de capitalisation et de partage.

Cette économie, si elle est peu créatrice de richesse, permet néanmoins de la partager, et de disposer d'un socle de stabilité face aux évolutions de la conjoncture économique.

Dès lors, la préservation de trois activités tertiaires dominantes constitue un enjeu important pour fixer la richesse existante ou potentielle.

Trois orientations peuvent être proposées à cet effet :

- maîtriser l'évolution de l'emploi public et de son pouvoir d'achat,
- disposer d'outils de régulation du marché immobilier,
- conforter l'offre commerciale.

S'agissant de l'**emploi public** et de son pouvoir d'achat, comme le souligne l'économiste Laurent Davezies en citant les territoires du nord-est de la France touchés par des restructurations militaires :

« Ils sont très pénalisés. Ils ne peuvent pas compter sur l'économie résidentielle, leur industrie s'effondre, l'emploi public part ou est parti avec les fermetures de casernes. Ces territoires-là sont les plus dépendants des fonds public aujourd'hui. Il faut donc faire attention »

In « La crise qui vient- La nouvelle fracture territoriale » (Ed. Seuil)

Concernant les **activités immobilières**, une approche similaire à celle mise en œuvre en matière de gestion foncière au travers de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pourrait être envisagée, afin de réguler les variations potentielles du marché immobilier, notamment celles pouvant être induites par la valorisation par l'Etat ou les collectivités locales de leur patrimoine dans une recherche d'optimisation budgétaire.

A ce titre, l'alliance du savoir-faire de l'EPFL en matière foncière et des sociétés locales d'aménagement au sein de **filiales territorialisées de portage et d'aménagement immobilier** pourrait constituer une réponse adaptée à cet enjeu.

Par ailleurs, dans le cadre de l'initiative européenne **JESSICA**, le Pôle métropolitain du Sillon lorrain a saisi l'Etat et la Région, afin de solliciter de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la réalisation d'une étude d'opportunité de création d'un **Fonds d'Investissement Métropolitain**, susceptible de mutualiser les risques d'investissements d'intérêt public au sein d'un partenariat métropolitain et, ainsi, favoriser l'implication d'investisseurs privés sur le territoire lorrain.

En matière d'**activités commerciales**, la prise en considération de nouvelles pratiques, utilisant notamment les nouvelles technologies de la communication et conjuguant services à la personne et consommation individualisée pourrait faire l'objet d'une approche stratégique spécifique.

3.2- Interconnecter la Lorraine aux grands flux européens

Si le corridor lorrain est incontestablement un axe multimodal majeur à l'échelle des échanges européens, principal axe logistique structurant de la France et du Grand-est, il reste néanmoins à l'écart des grands flux européens est-ouest de l'axe Bruxelles-Francfort-Milan.

La préservation d'une position stratégique sur l'axe nord-sud doit être sans cesse réaffirmée en y territorialisant des nœuds d'échanges, physiques et virtuels et en s'appuyant sur un potentiel multimodal exceptionnel.

En effet, contrairement aux territoires frontaliers voisins, l'offre lorraine couvre la totalité du spectre : nœuds autoroutiers, voie d'eau et réseau des ports de la Moselle, densité du réseau ferré hérité d'un passé militaire, sidérurgique et minier et accès à la Grande Vitesse européenne, infrastructures aéroportuaires, grands sites logistiques sur lesquels les opérateurs sont présents.

Ces atouts vont être encore valorisés avec la mise en service progressive de la « Dorsale Paris-Bratislava », ligne à Grande Vitesse, dont la liaison Paris-Strasbourg est une composante, conférant à la Lorraine un rôle de porte de l'est européen.

La Lorraine doit pouvoir tirer profit de cette situation nouvelle et unique au sein de l'ensemble Grand-régional.

L'amélioration de la fluidité des transports, tous modes confondus, est ainsi une priorité, ainsi que l'absence de rupture de charge.

C'est pourquoi, le Pôle métropolitain s'engage collectivement dans le soutien :

- à l'amélioration des déplacements urbains,
- au développement de la billettique unique inter-modes et de la billettique sans contact,
- au développement de tarifs attractifs, notamment dans l'usage de modes de transports collectifs ou éco-responsables,
- au développement du covoiturage et de l'autopartage,
- au développement de l'information multimodale (notamment accessible sur Smartphone), afin de faciliter l'organisation de déplacements pour l'usager métropolitain itinérant,
- la mise en place très attendue d'une liaison ferroviaire sans rupture de charge entre Epinal et Thionville, via Nancy et Metz.

La **mobilité transfrontalière** relève d'un enjeu prioritaire pour l'attractivité du nord du Sillon lorrain.

Avec 100 000 transfrontaliers, l'enjeu de déplacements au nord du Sillon lorrain nécessite un accompagnement prioritaire avec notamment la mise en place du Schéma stratégique de Mobilité Transfrontalière (SMOT) qui constitue un vecteur important de la cohérence des transports ferroviaires au sein du Sillon lorrain.

L'amélioration de la qualité de l'offre de services intermodale au nord de Thionville relève d'un enjeu partagé par le Pôle métropolitain.

Covoiturage, mise à deux fois trois voies des infrastructures autoroutières de part et d'autre de la frontière franco-luxembourgeoise permettant de réserver une voie aux transports en commun ou au covoiturage, sont des projets d'aménagement du territoire majeurs pour améliorer la fluidité des échanges transfrontaliers nécessaires à la vitalité du nord lorrain.

La **mobilité transeuropéenne**, enfin, relève d'un enjeu crucial pour la Lorraine.

La question des transports nord-sud reste prioritaire quel que soient les modes de déplacement.

→ **Transport autoroutier** : afin de fluidifier durablement l'axe autoroutier européen nord-sud A31 et d'améliorer les déplacements transrégionaux, il est aujourd'hui essentiel de conforter l'unique axe **autoroutier A31 par un ensemble de travaux complémentaires**.

Il est ainsi nécessaire de mettre l'axe Luxembourg-Nancy à 2 fois 3 voies, de créer un barreau A31 bis entre Dieulouard et Toul, afin de relier l'A31 au niveau de Gye et de contraindre le trafic de transit gros tonnage sur cet axe.

Il est aussi nécessaire d'achever la liaison alternative par Belval et de réaliser le contournement ouest de Thionville afin de créer un **fuseau nord-sud autoroutier cohérent et efficace**.

→ **Transport fluvial** : l'importance de l'amélioration de la desserte fluviale à grand gabarit entre la Moselle et la Saône est avérée pour la Lorraine, afin de lui conférer un rôle majeur sur cet axe européen nord-sud.

Le développement des plates-formes multimodales et multi-sites de Thionville-Illange, Metz-La-Maxe et Nancy-Frouard, doit pouvoir favoriser le développement économique du bassin métropolitain du Sillon lorrain et constitue, en cela, un enjeu soutenu par le Pôle métropolitain.

L'organisation d'un port lorrain multi-sites, réseau des trois ports existants est ainsi une priorité.

→ **Transport ferroviaire transeuropéen** : le confortement de l'axe ferroviaire nord-sud entre Luxembourg-Lorraine et Lyon-Méditerranée repose sur l'amélioration de lignes ferroviaires existantes et opérationnelles sur l'axe reliant les agglomérations du Sillon lorrain, sur la création d'un shunt de 22 km à rétablir sur une ancienne ligne existante (abandonnée en 2011, toujours sous emprise foncière RFF) entre Lure et Villersexel et sur un raccordement à la LGV Rhin-Rhône-Méditerranée au niveau de Besançon-TGV.

Ce projet, bien qu'indépendant de la réalisation de la branche sud de la LGV Rhin-Rhône-méditerranée, bénéficiera de tout gain de temps au sud de Besançon (tout comme pour la liaison Strasbourg-Lyon).

Il apportera une rentabilité économique supplémentaire à la réalisation de la branche sud de la LGV Rhin-Rhône-Méditerranée pour tout opérateur ferroviaire, avec un potentiel de voyageurs issus, en Y, d'une branche Allemagne-Strasbourg-Belfort-Besançon d'une part et d'une branche Luxembourg-Thionville-Metz-Nancy-Epinal-Besançon, d'autre part.

De plus, l'amélioration et l'électrification de la ligne Epinal-Belfort, dans le prolongement de la réouverture en 2015 de la ligne Belfort-Delle-Delémont, permettra d'ouvrir le Sillon lorrain à la Suisse et au nord de l'Italie.

**FAIRE DE LA LORRAINE UN NŒUD DE L'ECONOMIE EN RESEAUX
DISPOSER D'UN SOCLE DE SERENITE**

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
3R1	Création de filiales spécialisées entre l'EPFL et des SEM locales pour le portage long de friches immobilières publiques	RMPT	Metz - Nancy
3R2	Création d'un fonds d'investissement métropolitain adossé au dispositif européen JESSICA	RMPT	Sillon lorrain

**FAIRE DE LA LORRAINE UN NŒUD DE L'ECONOMIE EN RESEAUX
INTERCONNECTER LA LORRAINE AUX GRANDS FLUX EUROPEENS**

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
4R1	Projet A31 bis	RMPT	Sillon lorrain
4R2	Débouché Sud ferroviaire		Sillon lorrain
4R3	Canal Saône Moselle		Sillon lorrain
4R4	Améliorer les liaisons entre rive droite et rive gauche de la Moselle dans le secteur de Thionville	RMPT	Sillon lorrain
4R5	Etude stratégique des modes de déplacement transfrontaliers alternatifs	RMPT	Sillon lorrain
4R6	Etude impact transport, habitat et cadre de vie des projets de Mégazones frontalières	RMPT	Sillon lorrain
4R7	Développement du réseau des plateformes portuaires de la Moselle : Parc d'activité Europort - port de Metz - port et plateforme multimodale de Frouard-Champigneulles	RMPT	Thionville Metz Nancy
4R8	Développement de la fibre optique	RMPT	Metz - Nancy Thionville - Epinal



**Synthèse des projets proposés
à la contractualisation
Lorraine – Etat
2014 / 2016**

CREER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTEES TECHNOPOLE METROPOLITAIN MULTISITES

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
11R1	Implantation d'une école vétérinaire sur le site de la BA128	RMPT	Metz
11R2	Création d'une grande école d'ingénieurs européenne pluridisciplinaire	RMPT	Nancy
11R3	Ouverture 4 ^{ème} département IUT Thionville Yutz Hygiène Sécurité Environnement	RMPT	Thionville
11R4	Maison de l'entrepreneuriat et de l'innovation & Maison des Technopole de Brabois et renaissance	RMPT	Nancy
11P4	EcoParc Golbey: projet GreenValley - cluster industriel - accueil d'entreprises	PMSL	Épinal

CREER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTEES PREMIERE REGION EUROPEENNE EN MATERIAUX STRATEGIQUES

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
12R1	Implantation du CEA Tech à Metz	RMPT	Metz
12R2	Matériau-Tec pour diffuser les innovations de la Ville Durable	RMPT	Nancy
12R3	Deuxième phase d'équipement de l'institut Lafayette	RMPT	Metz
12R4	Dernière tranche du bâtiment de l'Institut Jean Lamour et le doter d'un équipement TUBE	RMPT	Nancy
12R5	Soutien au Projet Métallurgie lorrain	RMPT	Nancy - Metz
12R6	Construire et développer « l'Hôtel lorrain de l'Innovation pour le Bois » Incubateur - FabLab - Pépinière - Plateforme énergie verte - recherche chimie verte, matériaux biosources et ingénierie mécanique du bois	RMPT	Épinal
12R7	Construire et développer « l'Hôtel Lorrain de l'Innovation pour le Bois » Incubateur - FabLab - Pépinière - Plateforme énergie verte - Recherche chimie verte, certification matériaux biosourcés et ingénierie mécanique du bois	RMPT	Épinal
12P1	Soutien à la filière textile	PMSL	Épinal
12P2	Couveuse d'Entreprise Bois / plateformes industrielles bois - démarche « Terres de hêtre »	PMSL	Épinal

CREER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTEES
REGION EUROPEENNE DE REFERENCE EN EFFICIENCE ENERGETIQUE

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
13R1	Mise en place d'un fonds d'amorçage adossé à UEM dans les secteurs des énergies renouvelables et de la ville intelligente	RMPT	Metz
13R2	Développement de la chaire industrielle REVES en lien avec ERDF	RMPT	Nancy
13P1	Promotion de la mobilité décarbonnée - Electromobilité à l'échelle métropolitaine : bornes de recharges en lien avec les stations autopartage	PMSL	Sillon lorrain
13P2	EcoParc Green Valley Energie biomasse	PMSL	Épinal
13P3	Projets énergie verte photovoltaïque, hydroélectrique et éolien	PMSL	Thionville

CREER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTEES
PREMIERE REGION FRANÇAISE EN SANTE / ECONOMIE DU VIEILLISSEMENT

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
14R1	Hôpital numérique du futur - nouvelle accessibilité à une offre de soin enrichie	RMPT	Communauté Hospitalière de Territoire - CHU Nancy - CHR Metz Thionville
14R2	Création d'un hôtel à projets au CHU	PMSL	Nancy
14R3	Santé pour la croissance et bien vieillir	RMPT	Nancy
14R4	Projet lorrain d'imagerie moléculaire	RMPT	Nancy
14R5	Création d'une bio-banque pour la recherche clinique	RMPT	Nancy
14R6	Réaménagement de la plateforme Sciences du Vivant et Santé	RMPT	Nancy
14R7	E-médecine et autonomie	RMPT	Nancy
14R8	Institut du handicap	RMPT	Metz
14R9	Validation des dispositifs médicaux sous IRM et IRM pour le sein	RMPT	Nancy
14P1	Création d'une école de chirurgie Nancy-Lorraine de niveau mondial	PMSL	Nancy
14P2	Tomothérapie en cancérologie	PMSL	Metz
14P3	Robot chirurgical	PMSL	Metz
14P4	Salle hybride en cardiologie	PMSL	Metz

CREER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTEES
LA LORRAINE REGION FRANÇAISE DE REFERENCE EN ECONOMIE CREATIVE

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
15R1	Bibliothèque Numérique de Référence	RMPT	Sillon lorrain
15P1	Quartier numérique	PMSL	Nancy - Metz
15P2	Une villa pour ARTEM	PMSL	Nancy
15P3	Industries culturelles et créatives avec aménagement du site Alstom	PMSL	Nancy
15P4	Développement du Pôle image lorrain : Incubateur, de production télévisuelle et de valorisation patrimoniale accueil d'activités nouvelles	PMSL	Épinal
15P5	Le numérique dans le Troisième Lieu	PMSL	Thionville

ATTIRER DE NOUVEAUX FLUX DE RICHESSES

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
2R1	Produits touristiques innovants	RMPT	Sillon lorrain
2R2	Projet Musée lorrain	RMPT	Nancy
2R3	Nouveau projet muséal de la Cour d'Or	RMPT	Metz
2R4	Grand équipement à vocation sportive, économique et culturelle	RMPT	Thionville
2R5	Création d'un institut thermal en réseau	RMPT	Sillon lorrain
2P1	Aménagement d'un pôle loisir Nord Mosellan à Basse Ham	PMSL	Thionville
2P2	Plan logement et vie étudiante	PMSL	Nancy
2P3	Nouvel internat pour étudiants en médecine	PMSL	Metz

**FAIRE DE LA LORRAINE UN NŒUD DE L'ÉCONOMIE EN RESEAUX
DISPOSER D'UN SOCLE DE SERENITE**

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
3R1	Création de filiales spécialisées entre l'EPFL et des SEM locales pour le portage long de friches immobilières publiques	RMPT	Metz - Nancy
3R2	Création d'un fonds d'investissement métropolitain adossé au dispositif européen JESSICA	RMPT	Sillon lorrain

**FAIRE DE LA LORRAINE UN NŒUD DE L'ÉCONOMIE EN RESEAUX
INTERCONNECTER LA LORRAINE AUX GRANDS FLUX EUROPEENS**

Réf.	Projet	Dimension territoriale	Territoire référent
4R1	Projet A31 bis	RMPT	Sillon lorrain
4R2	Débouché Sud ferroviaire		Sillon lorrain
4R3	Canal Saône Moselle		Sillon lorrain
4R4	Améliorer les liaisons entre rive droite et rive gauche de la Moselle dans le secteur de Thionville	RMPT	Sillon lorrain
4R5	Etude stratégique des modes de déplacement transfrontaliers alternatifs	RMPT	Sillon lorrain
4R6	Etude impact transport, habitat et cadre de vie des projets de Mégazones frontalières	RMPT	Sillon lorrain
4R7	Développement du réseau des plateformes portuaires de la Moselle : Parc d'activité Europort - port de Metz - port et plateforme multimodale de Frouard-Champigneulles	RMPT	Thionville Metz Nancy
4R8	Développement de la fibre optique	RMPT	Metz - Nancy Thionville - Epinal